



Conseil d'administration

Objet : Procès-verbal
Date : Séance ordinaire du 26 avril 2023
Heure : 15 h (16 h aux Îles-de-la-Madeleine)
Lieu : Vidéoconférence (Zoom)

MEMBRES PRÉSENTS :

- M^{me} Yolaine Arseneau Directrice générale et secrétaire générale
- M. Antonio J. Blouin Groupe socio-économique et président
- M. Paul-André Bourque-Éloquin Entreprise et vice-président
- M. Jean-Philippe Chartrand Groupe socio-économique
- M. Guillaume Chassé Enseignant, campus de Gaspé
- M. Jean-Michel Côté Titulaire de DEC technique
- M^{me} Josée Laflamme Groupe socio-économique
- M^{me} Marie-Lyne Larrivée Professionnelle
- M^{me} Junlian Leblanc Titulaire de DEC préuniversitaire
- M^{me} Nathalie Leblanc Parent
- M. Serge Rochon Directeur des études
- M^{me} Nancy Vigneau Enseignante, campus des Îles-de-la-Madeleine

MEMBRE ABSENT :

- M. Malek Arab Groupe socio-économique
- M^{me} France Côté Parent



POSTES VACANTS

- Représentante ou représentant du personnel de soutien (1)
- Représentante ou représentant — Entreprise (1)
- Représentantes ou représentants des étudiantes et étudiants (2)
- Représentante ou représentant des groupes socio-économiques (1)

ASSISTENT À LA RÉUNION

- M. Charles Flageole Personnel-cadre observateur
- M^{me} Sarah Savage Secrétaire de réunion

PERSONNE INVITÉE

- M^{me} Karoline Morris Directrice des ressources matérielles et financières



PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Vérification des présences et atteinte du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Déclaration d'intérêts ;
5. Suivi des postes au conseil d'administration ;
6. Adoption du procès-verbal du 8 mars 2023 :
 - 6.1. Suivi du procès-verbal du 8 mars 2023 ;
7. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 8 mars 2023 :
 - 7.1. Suivi du procès-verbal du comité exécutif du 8 mars 2023 ;
8. Période de questions pour la communauté collégiale.

DÉCISION

9. Adoption du calendrier des séances du conseil d'administration 2023-2024 ;
10. Approbation des nouveaux paramètres de conception des calendriers scolaires du campus de Montréal ;
11. Approbation des calendriers scolaires 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 du campus de Montréal ;
12. Octroi de contrat pour les services professionnels en ingénierie ;
13. Octroi de contrat pour les services professionnels en architecture.

INFORMATION

14. Correspondances ;
15. Dépôt des rapports de vote électronique ;
16. Dépôt des rapports des comités du conseil d'administration ;
17. Information du président ;
18. Information de la directrice générale ;
19. Information du directeur des études ;
20. Suivi de la planification stratégique et du plan de la réussite 23-28 ;
21. Suivi des travaux à la résidence étudiante du campus de Gaspé ;
22. Suivi du campus de Montréal ;
23. Suivi des activités à l'international ;
24. Questions diverses ;
25. Date de la prochaine séance ;
26. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 15 h 02 et souhaite la bienvenue aux membres.

Le président demande l'autorisation aux membres que la séance soit enregistrée uniquement à des fins de transcription du procès-verbal. Une fois le procès-verbal adopté à la séance suivante du conseil, l'enregistrement sera supprimé.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET ATTEINTE DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire générale procède à la lecture de l'ordre du jour. Les membres sont invités à ajouter des sujets.

Sur une proposition de M. Paul-André Bourque-Éloquin, appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 avril 2023.

Résolution CA-2223-84

Fichier joint : Projet_Ordre du jour_CA_2023-04-26

4. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président invite les membres à signifier tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts en lien avec un ou des sujets inscrits à l'ordre du jour.

M^{me} Marie-Lyne Larrivée signale qu'elle est en conflit d'intérêts avec la correspondance envoyée par le président du comité d'éthique de la recherche (CER) qui sera traité au point 14, comme elle agit à titre de secrétaire du comité.

5. SUIVI DES POSTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président remercie M^{me} Marie-Lyne Larrivée, comme il s'agit de sa dernière séance, pour son implication au sein du conseil d'administration. Le syndicat des professionnels procèdera à la nomination d'une remplaçante ou d'un remplaçant à leur prochaine assemblée générale.

Postes à pourvoir :

- Deux postes pour la représentation étudiante ;
- Un poste pour le syndicat du personnel de soutien ;
- Un poste « entreprise » ;
- Un poste pour la représentation des groupes socio-économiques.

Les démarches sont en cours pour pourvoir les postes vacants.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 MARS 2023

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité avec le Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M. Jean-Philippe Chartrand, appuyée par M^{me} Marie-Lyne Larrivée, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2023.

Résolution CA-2223-85

Fichier joint : Procès-verbal_CA_2023-03-08

6.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 8 MARS 2023

La directrice générale présente le suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2023.

Collaboration avec Merinov

Après une relance de la part de notre président, ils nous ont indiqué ne pas disposer de temps pour traiter ce dossier à court terme. Nous avons été informés que le point concernant la collaboration entre le Cégep et Merinov est à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'administration de Merinov, qui aura lieu en mai. M. Blouin leur a proposé un échéancier pour la poursuite des travaux en juin. Nous sommes en attente d'un retour à ce sujet.

7. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 8 MARS 2023

À chaque assemblée du conseil, la directrice générale fait rapport des principales décisions du comité exécutif spécialement par le dépôt des procès-verbaux des réunions, comme prévu au Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Fichier joint : Procès-verbal_CE_2023-03-08

7.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 8 MARS 2023

Sanction des études

- Diplôme d'études collégiales (DEC) : 27 étudiantes et étudiants.
- Attestations d'études collégiales (AEC) : 17 étudiantes et étudiants.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

En conformité avec la résolution CA-02-176, la secrétaire générale a informé la communauté collégiale qu'une période de questions est prévue à l'ordre du jour de la réunion du conseil.

Aucune question n'a été posée dans les délais prévus.

9. ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-2024

Une proposition de calendrier pour les séances ordinaires du conseil d'administration en 2023-2024 est déposée. Ce calendrier tient compte des séances de la commission des études, des rencontres des comités de la Fédération des cégeps et du calendrier d'approbation du ministère de l'Enseignement supérieur pour les affaires financières et les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT).

Considérant l'article 3.01 du Règlement de régie interne du Cégep de la Gaspésie et des Îles, qui prévoit l'adoption du calendrier annuel des séances du conseil d'administration ;

Sur une proposition de M. Paul-André Bourque-Éloquin, appuyée par M. Jean-Philippe Chartrand, il est résolu :

D'adopter le calendrier 2023-2024 des séances ordinaires du conseil d'administration du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Résolution CA-2223-86

Fichier joint : Calendrier des séances du CA 2023-2024

10. APPROBATION DES NOUVEAUX PARAMÈTRES DE CONCEPTION DES CALENDRIERS SCOLAIRES DU CAMPUS DE MONTRÉAL

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente ce point.

Certaines modifications ont été apportées aux paramètres de conception des calendriers scolaires du campus de Montréal, conformément au calendrier de révision prévu dans la politique actuelle.

Considérant que les nouveaux paramètres de conception des calendriers scolaires du campus de Montréal ont été adoptés par la commission des études le 15 mars 2023 ;

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé, appuyée par M. Jean-Michel Côté, il est résolu :

D'approuver les nouveaux paramètres de conception des calendriers scolaires du campus de Montréal.

Résolution CA-2223-87

Fichier joint : Paramètres de conception des calendriers — Campus de Montréal

11. APPROBATION DES CALENDRIERS SCOLAIRES 2024-2025, 2025-2026 ET 2026-2027 DU CAMPUS DE MONTRÉAL

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente ce point.

Comme les paramètres de conception des calendriers scolaires du campus de Montréal ont été modifiés, les calendriers scolaires 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 doivent être approuvés par le conseil d'administration.

Considérant que le Règlement n° 1 de régie interne du Cégep prévoit que le conseil d'administration est responsable de fixer le calendrier scolaire ;

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé, appuyée par M^{me} Yolaine Arseneau, il est résolu :

D'approuver les calendriers scolaires 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 du campus de Montréal.

Résolution CA-2223-88

Fichiers joints :

Calendrier scolaire — Educational activities calendar — 2024-2025 — Campus MTL

Calendrier scolaire — Educational activities calendar — 2025-2026 — Campus MTL

Calendrier scolaire — Educational activities calendar — 2026-2027 — Campus MTL

12. OCTROI DE CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE

M^{me} Karoline Morris, directrice des ressources matérielles et financières, présente ce point.

Nergica, gestionnaire de notre CCTT en énergies renouvelables, est en pleine croissance et nécessite des espaces additionnels pour lui permettre d'aller de l'avant. Occupant actuellement des espaces au pavillon polytechnique du campus de Gaspé, puisqu'aucun autre espace n'est disponible à l'intérieur des murs du cégep, Nergica souhaite mener à bien, d'ici 2025, un projet d'agrandissement qui lui permettra de se doter de locaux et d'ateliers de recherche aptes à soutenir cette croissance.

Comme ce projet a reçu l'aval de notre organisation ainsi qu'un financement correspondant à 90 % du projet estimé à près de 12 000 000 \$ du ministère de l'Économie et de l'Innovation, le Cégep a donc procédé à un appel d'offres public, sur une base de qualité seulement, afin de retenir des services professionnels en ingénierie pour l'agrandissement des espaces de bureaux et de recherche.

Les plans et devis devront être produits entre février 2023 et janvier 2024 afin de permettre le lancement d'un appel d'offres en février 2024 pour des travaux de construction qui commenceront en mai 2024 et qui se termineront en juin 2025.

Au terme de l'appel d'offres, quatre soumissionnaires ont déposé une offre. Celles-ci ont été analysées par le comité de sélection et la firme ayant obtenu la note finale la plus élevée à l'évaluation de la qualité est « Équipe MRA LGT, ingénieurs en consortium ». Les frais associés à ce contrat correspondent, selon un décret du gouvernement du Québec, à un pourcentage du coût total des travaux (environ 4 %).

Considérant le financement accordé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation et la mise de fonds de Nergica qui complète le montage financier ;

Considérant l'appel d'offres publié ;

Considérant la recommandation positive du comité de sélection ;

Sur une proposition de M^{me} Marie-Lyne Larrivée, appuyée par M^{me} Josée Laflamme, il est résolu :

D'octroyer le contrat à l'entreprise « Équipe MRA LGT, ingénieurs en consortium » pour la réalisation des plans et devis — volet ingénierie pour la construction de l'agrandissement des espaces de bureaux et de recherche de Nergica.

Résolution CA-2223-89

13. OCTROI DE CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE

M^{me} Karoline Morris, directrice des ressources matérielles et financières, présente ce point.

Comme expliqué au point précédent, Nergica souhaite mener à bien, d'ici 2025, un projet d'agrandissement qui lui permettra de se doter de locaux et d'ateliers de recherche aptes à soutenir cette croissance.

Au terme de l'appel d'offres, trois soumissionnaires ont déposé une offre. Celles-ci ont été analysées par le comité de sélection et la firme ayant obtenu la note finale la plus élevée à l'évaluation de la qualité est « BANG | Groupe A, architectes en consortium ». Les frais associés à ce contrat correspondent, selon un décret du gouvernement du Québec, à un pourcentage du coût total des travaux (environ 4 %).

Considérant le financement accordé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation et la mise de fonds de Nergica qui complète le montage financier ;

Considérant l'appel d'offres publié ;

Considérant la recommandation positive du comité de sélection ;

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé, appuyée par M. Paul-André Bourque-Éloquin, il est résolu :

D'octroyer le contrat à l'entreprise « BANG | Groupe A, architectes en consortium » pour la réalisation des plans et devis — volet architecture pour la construction de l'agrandissement des espaces de bureaux et de recherche de Nergica.

Résolution CA-2223-90

14. CORRESPONDANCES

- Lettre du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains du 11 avril 2023 ;
- Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur du 4 avril 2023 : Règles budgétaires 2022-2023 ;
- Lettre de la Direction des relations du travail du 29 mars 2023 ;
- Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur du 22 mars 2023 : Programme d'études *Techniques d'administration et de gestion*.

Fichiers joints :

*Let_Comit  d' thique de la recherche
20230331_PDery_Pres. CA_Modifications RB Cegeps
GASP _ILE_CA_LHDG_2023_03_29
SC-65908_Lettre_ministre_GAS*

15. D P T DES RAPPORTS DE VOTE  LECTRONIQUE

Les rapports de vote  lectronique suivants sont d pos s   titre informatif :

- 2023-03-13 — Programmes en difficult  de recrutement ;
- 2023-04-05 — Appel d'offres pour le programme d'aide aux employ s et   la famille (PAEF).

Fichiers joints :

*CA_Rapport_vote_ lectronique_Programmes en difficult  de recrutement_2023-03-13
CE_Rapport_vote_ lectronique_PAEF_2023-04-05*

16. D P T DES RAPPORTS DES COMIT S DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucun rapport n'est d pos .

17. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Forum des présidents — 9 mars 2023

M. Paul-André Bourque-Éloquin donne quelques informations sur le Forum des présidents auquel il a assisté le 9 mars dernier, en remplacement de M. Antonio J. Blouin.

Les discussions ont largement porté sur les difficultés de recrutement que vivent les cégeps au sein de leurs conseils d'administration. La Fédération des cégeps travaille également à alléger le processus d'analyse des postes nommés par la ministre.

Forum des présidents — 12-13 mai 2023

Le président participera au prochain Forum des présidents qui aura lieu en présence à Québec les 12 et 13 mai prochains.

18. INFORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, M^{me} Yolaine Arseneau, transmet les points d'information suivants :

Dégât d'eau au campus de Carleton-sur-Mer

- Un dégât d'eau a eu lieu en février dernier au campus de Carleton-sur-Mer et nécessitera des travaux plus importants que prévu. Les démarches sont en cours auprès de l'assureur.

Rencontre avec les députés

- La directrice générale a rencontré dernièrement le nouveau député de Gaspé, M. Stéphane Ste-Croix, pour établir un premier contact et partager avec lui les enjeux du Cégep.
- Le lundi 1^{er} mai, la directrice générale, accompagnée de la directrice du campus de Carleton-sur-Mer, M^{me} Geneviève Bibeau, rencontrera la députée de Bonaventure, M^{me} Catherine Blouin.
- Une rencontre prévue avec la députée et ministre M^{me} Diane Lebouthillier a dû être annulée en raison d'un conflit de disponibilité, elle sera replanifiée lorsque les horaires le permettront.

Congrès mondial de Collèges et instituts Canada (CICan)

- La directrice générale et le coordonnateur du Service de la recherche et de l'innovation, M. Charles Flageole, étaient à Montréal du 23 au 25 avril pour le congrès de CICan qui avait comme thème l'intelligence collective. La directrice générale a eu l'occasion de rencontrer la ministre de l'Enseignement supérieur, M^{me} Pascale Déry.
- M. Charles Flageole a participé, à titre de conférencier, au panel : Explorer comment les centres UNEVOC nord-américains peuvent contribuer à atteindre les ODD et la nouvelle Stratégie EFTP de l'UNESCO (A/IS).

Séance d'information sur les mesures d'urgence

- Le 17 mars dernier a eu lieu la séance d'information « Se préparer à l'éventualité d'un confinement barricadé ». Un sondage a été diffusé au personnel à la suite de la séance. En somme, le personnel a apprécié la présentation et les informations présentées.
- À la suite de la réception des résultats du sondage, il a été convenu de réaliser des rencontres dans les campus, accompagné de la Sûreté du Québec, pour revoir les procédures. Ces rencontres auront lieu seulement en présence des membres du personnel qui souhaitent y participer. Les étudiantes et étudiants seront avisés des mesures lors de la rentrée.

Plan des effectifs

- Lors des dernières semaines, le plan des effectifs pour l'année 2023-2024 a été discuté en comité de direction pour un dépôt auprès des syndicats concernés en mai prochain.

Neptune Sécurité

- Le Cégep avait un contrat, au campus de Gaspé, pour la surveillance du stationnement, qui est municipalisé. Le coordonnateur des ressources matérielles est en discussion avec la Ville de Gaspé afin de partager une ressource pour la surveillance du stationnement.

19. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le directeur des études, M. Serge Rochon, transmet les points d'information suivants :

Étudiantes et étudiants en situation de handicap

- Le directeur des études a participé à une rencontre du réseau collégial le 12 avril dernier portant sur la situation des étudiantes et étudiants en situation de handicap dans les cégeps.
- Le constat est que le nombre d'étudiantes et d'étudiants en situation de handicap dans le réseau collégial est en augmentation constante.
- Cette augmentation exerce une pression sur les cégeps et sur les services qui offrent du soutien aux étudiantes et étudiants.
- Cette rencontre a permis, aux différents cégeps présents, d'échanger sur les bonnes pratiques à instaurer afin de mieux accueillir et intégrer ces étudiantes et étudiants en situation de handicap.

Nouvelles versions de programmes d'études au Cégep de la Gaspésie et des Îles

- Le conseil d'administration a approuvé, au courant de la dernière année, une dizaine de nouvelles versions de programmes d'études, dont certains avec de nouveaux devis ministériels.
- Toutes les équipes sont actuellement au travail pour mettre en place les nouvelles versions de ces programmes, puisqu'elles seront en application dès la rentrée 2023.
- Le directeur des études salue le travail des enseignantes et enseignants qui investissent beaucoup de temps et d'énergie pour assurer la transition vers les nouvelles versions de programmes à l'automne prochain.

Intelligence artificielle

- La popularité de nouveaux outils utilisant l'intelligence artificielle, comme ChatGPT, crée de l'inquiétude dans les collèges en ce qui concerne les questions d'intégrité intellectuelle et de plagiat.
- Le ministère de l'Enseignement supérieur a convoqué le réseau collégial, le 15 mai prochain, pour faire le point sur ces enjeux.

20. SUIVI DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET DU PLAN DE LA RÉUSSITE 23-28

La directrice générale présente les principaux suivis en lien avec le renouvellement de la planification stratégique et du plan de la réussite.

À la suite de la dernière séance du conseil, le document de planification stratégique a été envoyé aux membres du personnel pour une deuxième ronde de consultation. Les commentaires sont positifs. Il y aura quelques modifications à apporter, notamment en ce qui concerne le plan de la réussite.

Lors de sa prochaine séance, le 10 mai prochain, la commission des études devra faire une recommandation au conseil d'administration pour l'adoption de la planification stratégique 2023-2028.

21. SUIVI DES TRAVAUX À LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE DU CAMPUS DE GASPÉ

La directrice générale présente les plus récentes informations concernant les travaux à la résidence étudiante du campus de Gaspé.

Les travaux suivent leurs cours. La fin des travaux est toujours prévue à l'été 2025.

22. SUIVI DU CAMPUS DE MONTRÉAL

La directrice générale présente les principaux suivis en lien avec le campus de Montréal.

- Une légère augmentation du nombre d'étudiantes et étudiants (140) est observée pour la session de janvier.
- Il est réaliste de penser que le nombre d'étudiantes et d'étudiants, pour la session de septembre, pourrait approcher les 300.
- Des précisions restent à venir en ce qui concerne le projet de Loi 14, portant sur les exigences de la langue française que les étudiantes et étudiants devront respecter.

23. SUIVI DES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

Les fiches projets sont disponibles pour consultation.

Fichier joint : Fiches_projets_international_2023-04-26

24. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est posée.

25. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration est prévue le 28 juin 2023 à 15 h.
Une séance facultative est prévue le 31 mai 2023, elle sera utilisée pour l'adoption de la planification stratégique.

26. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M^{me} Junlian Leblanc, appuyée par M. Paul-André Bourque-Éloquin, le président lève la séance après épuisement de l'ordre du jour à 16 h 12.

SIGNATURES



Antonio J. Blouin

Président du conseil d'administration



Yolaine Arseneau

Directrice générale et secrétaire générale